

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
NIEDERHERGHEIM



Niederhergheim, le



Arrondissement de Guebwiller
Département du Haut-Rhin

68127 NIEDERHERGHEIM

Tél. 03 89 49 45 08

Fax 03 89 49 94 61

ARRETE MUNICIPAL
N° 19/2008 du 30 mai 2008
Stationnement interdit aux poids lourds
rue des Alpes

Le Maire de NIEDERHERGHEIM :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2213-1 et L.2213-6,

Vu le Code de la route, notamment ses articles R. 411-3, R. 411-8, R. 412-49, R. 417-3 et R. 417-10,

Vu le Code Pénal, notamment son article 610-5,

Vu l'arrêté du 29 février 1960 fixant modèle type du dispositif de contrôle de la durée de stationnement dans les agglomérations,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière,

Considérant que le stationnement des poids lourds sur la voie publique peut compromettre la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et que la réglementation des conditions d'occupation des voies répond à une nécessité d'ordre public,

ARRETE

Article 1^{er} : Pour des raisons de sécurité, le stationnement des poids lourds est interdit sur la rue des Alpes.

Article 2 : La mesure édictée dans l'article qui précède fera l'objet d'une signalisation mise en place par la Commune et conforme aux prescriptions de l'instruction générale sur la signalisation routière.





Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article 4 : MM le Maire et le Capitaine Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Guebwiller sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions des articles L. 2131-1 et s. du Code général des collectivités territoriales et prendra effet à compter du 30 mai 2008.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à

- M. Le Capitaine Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Guebwiller
- M. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ensisheim,
- Brigade Verte de Soultz,
- A afficher,
- Et classé aux archives.

Fait à NIEDERHERGHEIM le 30 mai 2008



Le Maire :

Gilbert MOSER